



Olympiade 2008/2012
Saison 2011/2012

COMITE DIRECTEUR

Réunion du 22 juin 2012

PV n°3

Présents : V. LE THOMAS, M. GAUDEL, P. HAMON, C.E. LARRIBE, G. PELLAN,
F. RAMARD

Excusés : R. BLIMO, D. KARBOVIAC, JM LEFEVRE

Assiste : C. PENNAMEN

R. BLIMO a adressé à la Présidente, sa démission et annoncé sa non représentation au comité directeur de la Ligue lors de l'AG du 7 juillet 2012. La Présidente lui adressera un mot de remerciement.

- 1- Approbation PV
- ✓ BD n°2 06/01/2012

Il est évoqué l'absence de médecin régional.

Le PV est approuvé à l'unanimité après modification du point 3

- ✓ BD n°3 12/06/2012

P. HAMON fait la remarque que la date de l'AG est trop tard (1^{er} week-end des vacances)

Le PV est approuvé à l'unanimité

Arrivée de Florence RAMARD

✓ CD n°2 06/01/2012

Le PV est approuvé à l'unanimité après modification du point 2

✓ CRA n°1 06/02/2012

Le PV est approuvé à l'unanimité

✓ CRA n°2 15/06/2012

Un débat se fait sur les sanctions concernant les arbitres qui n'ont pas fait leurs 4 arbitrages dans la saison.

Il est envisagé :

- ✓ Que ces arbitres garderont leur grade mais ne pourront être arbitre de couverture
- ✓ Qu'ils peuvent être arbitres de couverture mais en leur demandant 6 arbitrages pour la saison prochaine.

Le Comité Directeur approuve la dernière proposition « Qu'ils peuvent être arbitre de couverture mais en leur demandant 6 arbitrages pour la saison prochaine »

M. GAUDEL fera parvenir un courrier aux arbitres sous couvert de leur club en leur expliquant cette décision.

Le PV est approuvé à l'unanimité

✓ CSR n°1 21/09/2011

Le PV est approuvé à l'unanimité

✓ CSR n°2 13/10/2011

Le PV est approuvé à l'unanimité

✓ CSR n°3 12/01/2012

Le PV est approuvé à l'unanimité

✓ CSR n°4 10/03/2012

Le PV est approuvé à l'unanimité

✓ CSR n°5 23/05/2012

Le PV est approuvé à l'unanimité

✓ CSR n°6 11/06/2012

P. HAMON fait part d'une erreur commise par la ligue concernant le tableau d'accession de l'équipe de RF de Thorigné Fouillard pour 2012/2013. En effet, le secrétariat de la sportive avait fait parvenir au club une feuille d'engagement leur permettant de jouer la saison 2012/2013 en Régionale alors qu'au vu de son classement (21^{ème} au lieu de 17^{ème}) ils étaient relégables et n'auraient par conséquent pas pu jouer à ce niveau.

Ce problème ayant une incidence sur l'année 2012-2013 il devra être géré très rapidement.

Le PV est approuvé à l'unanimité

✓ CSR n°7 20/06/2012

La Présidente demande à ce que la salariée de la ligue en charge du secrétariat de la sportive soit sur place aux finales excellences, P. HAMON demande qu'elle soit prévenue en début de saison et/ou des que les dates seront validées.

Concernant la remarque d'Anita MOUEZY sur la présence d'un élu, C.E. LARRIBE fait remarquer que le Président de la CSR (JM LEFEVRE) et lui-même pour la CRA étaient présents lors des finales honneur.

M. GAUDEL indique qu'il a vu avec S. PERSAN pour prévenir les clubs quand la LBVB ne reçoit pas les feuilles de match.

Pour le DAFR, il est mentionné la difficulté de contrôler les conventions scolaires.

Une proposition a été faite pour privilégier, les équipes 6x6 (jeunes), en augmentant le nombre de points par rapport au DAFN (1 point ½ au lieu d'1 point).

Le PV est approuvé à l'unanimité

✓ CRSR n°1 06/06/2012

Il est demandé que les Présidents de commission soient prévenus en même temps que les clubs en ce qui concerne la date butoir du dépôt des vœux.

Le PV est approuvé à l'unanimité

2- Bilan

Le cabinet comptable fait état d'un exercice déficitaire de l'ordre de 14 600€.

Ce chiffre est trop important par rapport aux chiffres relevés lors du suivi d'exécution budgétaire aussi il est demandé dans un premier temps de vérifier auprès de la FFVB les facturations des licenciés 2010/2011 et 2011/2012.

G. PELLAN propose de réfléchir à un éventuel report de l'AG afin de pouvoir comprendre et expliquer l'origine de ce déficit et les chiffres du compte de résultat. Les autres membres ne sont pas d'accord, ils estiment qu'il est mieux de prendre le temps de vérifier les chiffres quitte à retarder le départ des dossiers car il est important que les clubs puissent commencer la prochaine saison avec toutes les informations qui seront diffusées au cours de l'AG du 7 juillet.

3- Budget prévisionnel

En cours d'élaboration.

La construction de ce budget sera tributaire des éléments comptables qui pourraient être modifiés suite aux vérifications en cours.

4- Préparation de l'Assemblée Générale Elective

La Présidente souhaite que le plan de développement Régional soit réalisé par la prochaine équipe. Il lui semble incohérent de proposer à l'AG un plan de développement qui ne prendrait pas en compte les objectifs de l'équipe qui sera élue au cours de l'AG.

Quatre candidatures concernant le Comité Directeur sont arrivées à la Ligue.
Noms des candidatures : M. GAUDEL, J.M. LEFEVRE, P. HAMON, G. MABILLE

Rappel : la date limite de dépôt est le 30 juin.

Fin de séance 0h30

Viviane LE THOMAS
Présidente de la LBVB